

La dimension européenne et
internationale de Strasbourg :

Strasbourg, carrefour
de la citoyenneté

Synthèse d'avis



La dimension européenne et internationale de Strasbourg :

Strasbourg, carrefour de la citoyenneté

La dimension européenne et internationale de Strasbourg et de l'Alsace a été très largement accentuée par l'implantation, au milieu du siècle dernier, de grandes institutions européennes à Strasbourg. Les enjeux de ce statut de capitale européenne sont très importants, non seulement pour la ville et l'ensemble de l'Alsace, notamment en termes de développement économique, scientifique et culturel mais aussi pour la France, nation fondatrice de l'Europe, qui se doit d'abriter sur son sol l'une des institutions majeures de l'Europe des 28.

Le rayonnement international de Strasbourg : acteurs et impacts

• Les institutions européennes

Sur le plan strictement institutionnel, les trois principales institutions européennes sont le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et la Cour européenne des droits de l'homme. Mais un grand nombre d'autres organisations siègent également à Strasbourg.

• Les représentations diplomatiques

Strasbourg compte plus de soixante-dix consulats, ambassades et représentations diplomatiques. Elle est la deuxième ville diplomatique de France après Paris. Ces présences étrangères participent directement aux échanges économiques, culturels et commerciaux avec les pays présents et contribuent fortement à la notoriété internationale de la ville.

• Les universités, la recherche et les grandes écoles

Résolument tournée vers l'international, l'Université de Strasbourg attire de nombreux étudiants, enseignants et chercheurs de toute l'Europe mais aussi d'autres continents.

• Les entreprises internationales

Par leur position au cœur de l'Europe rhénane, l'Alsace et Strasbourg ont attiré et doivent continuer à attirer de nombreux investisseurs étrangers. Le potentiel en matière de main-d'œuvre, de compétences, de savoir-faire et de recherche permet de répondre aux besoins des entreprises, particulièrement dans l'industrie et le tertiaire.

• Les structures de coopération transfrontalière

La coopération transfrontalière est dynamique en Alsace. Les Eurodistricts et la Région métropolitaine du Rhin supérieur sont des outils pertinents pour le développement et la reconnaissance internationale de Strasbourg.

LISTE D'ORGANISMES EUROPÉENS AYANT LEUR SIÈGE À STRASBOURG

- Le Conseil de l'Europe
- Le Parlement européen
- La Cour européenne des droits de l'homme
- Le Médiateur européen
- Le Centre européen de la jeunesse
- La Pharmacopée européenne
- L'Observatoire européen de l'audiovisuel
- Les relais d'information de l'Union européenne
- Autres organisations à vocation européenne siégeant à Strasbourg :
 - L'état major de l'Eurocorps,
 - Arte
 - Eurimages
 - La Fondation européenne de la science
 - Centre Informatique de Schengen de Strasbourg
 - La Commission Centrale pour la navigation du Rhin
 - L'Assemblée des Régions d'Europe



Séance plénière du 31 mars à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, lors de l'adoption de l'avis

Les propositions du CÉSER-Alsace pour conforter la vocation européenne et internationale de Strasbourg

- **Accentuer la démarche « Strasbourg, capitale européenne de la démocratie, des droits de l'homme et de la citoyenneté », en s'appuyant sur :**

- la présence à Strasbourg de plusieurs institutions internationales, notamment de la Cour européenne des droits de l'homme ;
- la situation frontalière avec l'Allemagne : le rôle historique et futur des relations franco-allemandes est fondamental dans l'évolution de l'Europe politique.

- **Confirmer Strasbourg, siège unique du Parlement européen**

Le CÉSER-Alsace demande que :

- le chef de l'Etat réaffirme Strasbourg comme siège unique du Parlement ;
- la lisibilité de la seule institution élue directement par les citoyens soit améliorée ;
- le Secrétariat permanent du Parlement européen à Strasbourg soit renforcé ;
- l'amélioration des conditions de travail des parlementaires, assistants, fonctionnaires, journalistes, soit poursuivie de façon prioritaire.

- **Promouvoir la dimension européenne de Strasbourg**

Le CÉSER-Alsace préconise que :

- l'État français organise à Strasbourg les grands sommets internationaux ;
- le soutien au développement de l'université de Strasbourg soit poursuivi ;
- la Ville accueille plus de grandes manifestations d'envergure internationale ;
- les dirigeants des principaux organismes engagés dans les actions de promotion européenne et internationale de Strasbourg mettent en œuvre une stratégie de valorisation coordonnée et plus visible ;
- les événements politiques et diplomatiques qui se déroulent à Strasbourg soient mieux médiatisés et valorisés

Le soutien de la vocation européenne et internationale de Strasbourg doit mobiliser les Alsaciens, ainsi que l'ensemble des

citoyens européens. Pour cela, il est souhaitable de :

- lancer une grande campagne d'information des citoyens sur le rôle et le fonctionnement des institutions européennes notamment pour mieux les informer de l'apport des institutions européennes dans leur vie quotidienne ;
- mobiliser les collectivités, les associations, les acteurs économiques, sociaux, et politiques, les organisations professionnelles pour participer activement à la promotion et au soutien de Strasbourg ;
- faire de la vocation européenne et internationale de Strasbourg une priorité nationale.

- **Améliorer l'accessibilité, l'hébergement et l'accueil à Strasbourg**

Le CÉSER-Alsace préconise que :

- l'aéroport d'Entzheim propose plus de liaisons vers les principales capitales européennes et que les correspondances aériennes vers Strasbourg soient améliorées ;
- les travaux engagés sur les liaisons ferroviaires soient poursuivis, notamment la création de la liaison ferroviaire de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse ainsi que la desserte par TGV de l'aéroport de Francfort ;
- les conditions et capacités d'accueil hôtelier continuent de s'améliorer ;
- la politique d'information et de communication soit plus dynamique.

- **Créer une gouvernance dédiée**

Pour promouvoir, défendre et coordonner les actions consacrées à l'avenir européen et international de Strasbourg, il est indispensable de rassembler tous les acteurs concernés et de mettre en place une gouvernance dédiée présidée par la Ville légitimement dans son rôle naturel de chef de file.

Le CÉSER-Alsace propose que cette gouvernance :

- interpelle et accompagne les pouvoirs publics dans leurs actions ;
- coordonne les différentes manifestations et initiatives ;
- impulse des actions nouvelles ;
- recueille les attentes et besoins des instances internationales.



Quelques chiffres

- L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe compte 318 membres qui se réunissent quatre fois par an à Strasbourg, auxquels s'ajoutent 2 000 fonctionnaires présents à Strasbourg ;
- La Cour européenne des droits de l'homme compte 47 juges et 640 agents ;
- Le Parlement européen se compose de 754 députés, présents lors de douze sessions de quatre jours à Strasbourg par an. Chaque session du Parlement européen représente une présence d'environ 3 500 personnes, séjournant entre une et trois nuitées dans la ville ;
- Les institutions européennes génèrent la présence de plus de 10 000 emplois sur le bassin de Strasbourg et Kehl ;
- Le nombre de visiteurs du Parlement européen a été évalué à environ de 150 000 en 2010

Ce dossier doit être géré et animé au plus haut niveau des collectivités et de l'Etat en vue de coordonner les efforts de tous les acteurs dans un souci de rationalité, d'économie et d'efficacité.